

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BA-REG-40-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

Date de fin de publication : 07/09/2016

BA - Régimes d'imposition - Changement de régime d'imposition

Positionnement du document dans le plan :

BA - Bénéfices agricoles

Régimes d'imposition

Titre 4: Changement de régime d'imposition

1

Les règles de détermination du bénéfice imposable des exploitants agricoles diffèrent selon qu'ils relèvent du forfait, du régime réel simplifié ou du régime réel normal.

Aussi, des dispositions particulières sont applicables en cas de changements de régime d'imposition, quel que soit le motif de ce changement (option, moyenne des recettes franchissant la limite légale, dénonciation du forfait,...).

10

L'objet de ce titre est de présenter les règles applicables en cas de :

- passage du régime du forfait à un régime réel d'imposition (chapitre 1, cf. [BOI-BA-REG-40-10](#)) ;
- passage d'un régime réel d'imposition au régime du forfait (chapitre 2, cf. [BOI-BA-REG-40-20](#)) ;
- passage du régime simplifié au régime du bénéfice réel normal ou inversement (chapitre 3 ,cf. [BOI-BA-REG-40-30](#)).